

Communiqué de presse

Saucisse de Francfort Zwan - emballage individuel Information aux consommateurs



Bruxelles, le 19 février 2009.- Zwan communique qu'un nombre limité de **Saucisses de Francfort** - en emballage individuel - dépasse légèrement le taux de dioxine autorisé. Bien qu'il n'y ait pas de danger pour la santé publique, nous avons décidé par précaution de retirer les lots en question de la vente. Cette décision est en parfait accord avec l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA).

Il s'agit **uniquement** des lots de *Saucisses de Francfort - en emballage individuel* - avec date de péremption **28/12/2009** et portant le numéro de série **L8330** et **L8331**.

Les lots en question n'ont été distribués que dans les chaînes de distribution Makro et Carrefour et dans un certain nombre de grossistes et ont été immédiatement retirés des stocks et des rayons les 18 et 19 février. Il existe néanmoins une faible possibilité que certains consommateurs se soient quand-même procurés ce produit.

Nous ne voulons prendre aucun risque et conseillons, par précaution, aux consommateurs de ne pas consommer ce produit. Le consommateur qui serait en possession d'un ou plusieurs produits *Saucisses de Francfort - en emballage individuel* - portant la date de péremption et le code lot susmentionnées, est prié d'envoyer l'emballage vide avec ses coordonnées à : Zwan, Boulevard de l'Humanité 292, B-1190 Bruxelles. Le consommateur sera bien entendu remboursé par le biais d'un bon de valeur.

Tous les autres produits Zwan répondent à nos strictes exigences de qualité et peuvent être consommés sans crainte.

Nous prions les consommateurs de bien vouloir nous excuser pour cet inconvénient.

Toute question peut être adressée à notre service consommateur Zwan Consumer Service entre 9.00 et 18.00 heures via le numéro : **078/15 22 11** (tarif réduit).

* * *
